

Nous avons attendu la réunion avec Actes Sud pour boucler cette feuille d'infos. Que retenir de nouveau à part que nous étions des « privilégié.e.s » de pouvoir rencontrer une partie de la direction ? Au niveau chiffres Maupetit se porte bien comparativement aux autres et une stabilité à l'équilibre et l'obtention de bénéfices sont attendus pour 2021 ce qui pourrait se traduire par des augmentations pour les salarié.e.s. Quant à l'avenir de la librairie du Mucem et des personnes qui y travaillent, les inquiétudes et les interrogations grandissent...

• **Quoi de neuf en librairie ?**

Au niveau national, contrairement aux prévisions économiques qui prévoient suite au confinement une année 2020 très mauvaise (-30 à -40%), la réouverture des librairies s'est traduit pour la plupart d'entre elles par une forte hausse de la fréquentation et des ventes. La majeure partie du déficit du aux mois de fermeture est résorbée et si l'élan continue, 2020 sera à l'équilibre voire positive (source : chiffres nationaux fournis par le SLF et l'Observatoire). Ceci sans compter les diverses aides et subventions (chômage partiel notamment) touchées par les patrons des librairies. Il en est ainsi pour Maupetit. En revanche, la librairie du Mucem comme la plupart des lieux culturels (musées, cinémas, théâtres...) a été fermée plus longtemps et connaît une grosse baisse de fréquentation en corrélation avec celle du Mucem, et donc de chiffre d'affaire depuis sa réouverture.

Ceci étant dit, les salarié.e.s n'ont pas à faire les frais de la pandémie et du confinement. Il leur est demandé d'accomplir plus de tâches, plus rapidement et avec de moins en moins de personnel. Les salaires, en revanche, restent au ras du plancher. Maupetit connaît une réorganisation importante du 1^{er} étage et de la réception, la librairie du Mucem connaîtra quant à elle son sort à la fin de l'année.

• **Comité de groupe**

« Un comité de groupe doit être mis en place au sein de tout groupe d'entreprises, formé par une entreprise dominante et par les entreprises qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence dominante. »

En l'occurrence la SAS Les Rosiers – dirigée par Jean-Paul Capitani et Julie Gautier – se situe tout en haut de l'organigramme à multiples branches d'Actes Sud qui comprend des maisons d'édition, des librairies dont la filiale Maupetit, un cinéma, des sociétés immobilières.

Ce chantier porté depuis plusieurs années par la CGT Actes Sud vient d'aboutir avec la signature en septembre à Arles de l'accord du comité de groupe. Côté représentant.e.s du personnel il y aura des membres des 3 CSE existant dans le groupe à savoir Actes Sud (CGT), Maupetit-Librairie du Mucem (Sud Culture) et Payot Rivages (CFE-CGC).

« Le comité de groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière, l'évolution et les prévisions d'emploi annuelles ou pluriannuelles et les actions éventuelles de prévention envisagées compte tenu de ces prévisions, dans le groupe et dans chacune des entreprises qui le composent. Il reçoit communication, lorsqu'ils existent, des comptes et du bilan consolidés ainsi que du rapport du commissaire aux comptes correspondant. Il est informé, dans ces domaines, des perspectives économiques du groupe pour l'année à venir. » (article du Code du travail). En outre le comité de groupe sera informé des orientations stratégiques et des perspectives économiques et sociales du groupe pour l'année à venir et les suivantes.

- **Négociations de branche**

La Branche de la librairie compte près de 1120 entreprises et environ 7200 salarié·e·s (chiffres 2016).

Des négociations ont lieu actuellement avec d'un côté les syndicats « représentatifs » à savoir : CGT, Unsa, CFTC, CFDT, CFE-CGC et côté employeur le SLF. A l'ordre du jour, les régimes de prévoyance et de complémentaire santé, la grille des niveaux de poste-salaire, les conséquences du confinement, les évolutions de carrière et la formation, etc.

Lors d'un échange avec la CGT Gibert Joseph, nous nous sommes rendu compte que nos revendications et nos priorités convergeaient notamment au sujet de la grille de classification et la reconnaissance de nos métiers et compétences (voir notre argumentaire pour les NAO 2019). Que ce soit sur les niveaux de rémunération particulièrement sur les plus bas niveaux, sur la non-application de cette grille et sur la non prise en compte de l'ensemble des missions que nous faisons, il reste beaucoup à faire.

- **Procès verbal de désaccord NAO 2019**

Ce constat a enfin été signé. Il officialise le fait que la direction et le syndicat représentatif pour les deux librairies à savoir Sud Culture Solidaires n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Pour rappel Actes Sud ayant répondu non à l'ensemble de nos demandes nous ne pouvions – après consultation des salarié·e·s – que refuser de signer le protocole de négociation.

- **La section Sud Culture a besoin de vous !**

Vous avez des idées que vous voulez défendre au sein d'un collectif de travail, vous voulez participer aux instances officielles d'échange : CSE, comité de groupe..., vous souhaitez vous appuyez sur une structure syndicale forte et soutenante, rejoignez Sud Culture et la section syndicale sur les deux librairies. Ensemble nous pouvons avancer !

POUR NOUS CONTACTER :
Sud Culture Solidaires 13
29 bd Longchamp, 13001 Marseille
sudculture13@gmail.com
sudculture-solidaires13.com